



PRÉVENIR ET GÉRER LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

QUELS LEVIERS POUR LA FONCTION RH ?

2 jours

Rythme de l'activité, pénibilité, changements organisationnels... sont autant de sources potentielles de stress lié au travail.

Ainsi, la loi et la jurisprudence récente invitent les entreprises à travailler sur les risques psychosociaux qui peuvent avoir des impacts lourds.

Si le secteur sanitaire, social et médico-social et, en particulier, les établissements Privés Non Lucratifs ont de réels atouts pour contrer les risques psychosociaux, ils sont en revanche exposés au déni d'un risque si contradictoire avec leurs fondamentaux.

Publics

- Cadres dirigeants et cadres intermédiaires
- Directeurs et responsables des ressources humaines

Objectifs

- Cerner les enjeux associés aux risques psychosociaux
- Savoir gérer une situation de crise et constituer un dispositif de prévention adapté
- Inscrire la démarche dans les pratiques managériales

Méthodes pédagogiques

Pédagogie interactive alternant :

- apports théoriques et méthodologiques
- cas pratiques
- travaux en sous-groupes
- échanges et mutualisation

Intervenant

- Consultant spécialisé en ressources humaines

Contenu

Le contexte et le cadre juridique

Les risques professionnels et leur évolution

Les accords importants : accords-cadres européens et accord national interprofessionnel sur le stress au travail

La responsabilité de l'employeur

Le repérage des risques psychosociaux

Les éléments de description et leur complexité (dimension subjective/objective, dimension individuelle/collective, sphère professionnelle/privée...)

Le repérage des alertes et l'acte de signalement : démobilisation, absentéisme, ruptures de contrat, ambiances dégradées, conflits, problèmes de santé...

Les différentes parties prenantes (médecine du travail, CHSCT...)

Le coût financier et le risque « *humain* »

Les facteurs de risques dans la situation de travail

Étude des 6 facteurs de risques au regard des emplois en établissement et service

Analyse de situations difficiles individuelles, collectives ou interindividuelles rencontrées dans le secteur sanitaire, social et médico-social

Construction d'une grille de diagnostic de vulnérabilité

Gérer les risques psychosociaux : un acte de management

La question de la légitimité et des limites de l'intervention

Le cadre des établissements Privés Non Lucratifs : leviers et freins ; le risque de déni dans le secteur associatif, de l'économie sociale et solidaire

Le rôle de la ligne hiérarchique : détecter, se questionner, alerter, accompagner et se faire accompagner

Les points de vigilance dans les pratiques managériales

La construction d'un dispositif de prévention : atelier

Les leviers : individuels et collectifs ; managériaux ; organisationnels et procéduraux ; de l'environnement de travail

Les partenaires

Les outils et indicateurs

Élaborer et négocier un accord avec les partenaires sociaux

Dialogue social, IRP, droit d'alerte

Les dispositifs de prévention et de traitement des situations de risques psychosociaux

Exemples d'accords d'entreprises sur les risques psychosociaux

Lieu : Paris

Coût : 596 €

Session : 23 et 24 octobre 2013



01 53 98 95 03



formation@fehapp.fr